

RÈGLEMENT POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ET APPRENDRE

qui découle de la loi sur l'instruction publique (LIP) et du règlement sur l'enseignement primaire (REP).

Besoin de respect

- 1) J'obéis à tous les adultes de l'établissement.
- 2) Je suis poli(e) avec mes camarades et tous les adultes.
- 3) Je prends soin des lieux et du matériel mis à disposition dans l'établissement.
- 4) Je laisse en ordre mes affaires et celles de mes camarades dans les couloirs.
- 5) Ma tenue vestimentaire est adaptée au contexte et aux activités scolaires.
- 6) Je mets mes déchets à la poubelle.
- 7) Si j'emporte un appareil électronique à l'école, il est éteint et invisible.

- 8) Je me déplace et me comporte calmement.
- 9) Quand la cloche sonne, je me mets en cortège.
- 10) Lors de l'entrée en classe, je suis calme et prêt au travail.
- 11) Je laisse sucreries et chips à la maison (sauf en course d'école) et je jette mon chewing-gum à la poubelle avant d'entrer dans le bâtiment.

- 12) J'évite tout comportement violent en parole et en acte (menaces, insultes, médisances, ...).
- 13) Je laisse tout objet dangereux à la maison.
- 14) En dehors des heures scolaires, je circule dans le bâtiment uniquement avec une autorisation.
- 15) Je reste dans les limites du préau pendant les récréations.
- 16) Pendant les récréations, je pénètre dans l'établissement uniquement avec l'autorisation du surveillant.
- 17) J'entre dans le préau à pied, sans autre moyen de déplacement.
- 18) Je tire le ballon au pied uniquement sur les terrains réservés au football.
- 19) Je porte toujours les ballons à la main dans l'établissement.

Besoin de sécurité